



Ligue de PICARDIE  
Comité Départemental de l'AISNE Tennis de Table

## COMPTE RENDU DE LA REUNION du 7 février 2013

**Membres présents** : Mme Corine MOLINS, Isabelle RIBEIRO, M. Bruno AUGER, David BEAUVISAGE, Yvon BERTIN, Thierry DONNET, Sébastien LEFEVRE, Claude NOIRON, JF WUILLEMAIN

**Absents excusés** : M. Irwan LE GOFF, Loïc HAVARD (CREF)

**Absent** : M. Cédric THYS

Ouverture de la séance à 20h25.

Le **compte rendu** du 14 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents, sous réserve de la modification suivante : les 3<sup>em</sup> et 4<sup>em</sup> tours des critères fédéraux (échelon départemental) se joueront à SOISSONS et VENIZEL.

**Informations du Président** (T. DONNET) : **Statistiques** : nous avons 1240 licenciés (-3 tradi et +18 promo par rapport à la fin de la saison dernière). **AG FFTT** du 15/12/2012 : présence de T.DONNET (CD02) et JF WUILLEMAIN (Ligue) ; Christian PALIERNE élu sans surprise (seul candidat). Lancement des réunions de présentation du **CNDS 2013** (dates et lieux sur cd02tt.net). Réunion sur le **sport santé** suivie le 20/12/2012 par B. AUGER au CDOS : les athlètes doivent être sensibilisés au suivi médical.

**Championnat par équipes** (Y. BERTIN) : **Journée n°1** : forfait de CUFFIES en D1B ; forfait de HIRSON en D2A ; 5 équipes ont joué incomplètes ; remerciements aux clubs pour avoir su mobiliser les joueurs devant disputer les rencontres reportées dans un délai très court. **Journée n°2** : forfait de BUIRE en D3A ; mauvaise composition d'équipe de LAON en D1A (joueur le plus faible placé en A), le score passe de 12/8 à 20/0 (0 points rencontre) ; 9 équipes ont joué incomplètes.

Rappel : les rencontres jouées à CHATEAU THIERRY se jouent exclusivement au gymnase BRISEBECHE.

Les membres du comité décident, à la majorité, d'adopter un **championnat à 4 joueurs** dès la 1<sup>ère</sup> phase de la saison 2013/14. La Ligue a estimé que 28 (dont 7 de l'Aisne) équipes à 4 joueurs accéderont à la R4 lors de cette 1<sup>ère</sup> phase. L'équipe classée dernière de sa poule en D1 ou D2 en cette 2<sup>ème</sup> phase 2012/13 sera reléguée en division inférieure. Le règlement complet sera adopté lors de la réunion du 29 mars 2013 (nous sommes en attente des règles FFTT).

**Critérium fédéral** (T. DONNET) : 37 absents au 3<sup>em</sup> tour ; en absence d'excuses, 16 ont été déclarés WO.

**Coupe de l'Aisne** (S. LEFEVRE) : tirage du 1<sup>er</sup> tour diffusé cette semaine ; équipe de LAON oubliée en 5-12 (SOISSONS / TERGNIER avancé au 16/3/2013 ; le vainqueur jouera à LAON le 30/3/2013).

**Championnat Jeunes** (JF WUILLEMAIN) : nombreuses rencontres non jouées ; un report est préférable à un forfait.

**Championnat vétérans** (Y. BERTIN) : les engagements pour ce championnat à 3 joueurs seront envoyés très prochainement.

**Challenge PBM** : Corine MOLINS se chargera de cette compétition.

**Technique** (I. RIBEIRO) : Un stage délocalisé sera organisé les 21 et 22/2 à SOISSONS (réponses attendues pour le 11/2).

**CREF** (C. NOIRON & B. AUGER) : Les frais d'adhésion (300 ou 600 €) sont à régler par les athlètes mineurs avant fin février ; les retardataires ne recevront pas d'aide matérielle. Les seniors (relanceurs) n'ont pas de frais à payer et ne seront pas aidés en matériel. L'avenir du CREF dépendra du prochain recrutement.

**Informations de la Ligue** (C. MOLINS & JF WUILLEMAIN) : Le 3<sup>em</sup> tour régional des CF à CHAUNY a été apprécié. Le Top régional joué à ROZOY s'est joué avec trop peu d'arbitres et sans gradins ou bancs. Les épreuves reportées suites aux intempéries se joueront le 16/2 à ALBERT (critérium féminin), 17/2 à AMIENS (critérium vétérans) et 23/2 à ALBERT (critérium corpo). La CSR a décidé de ne pas donner d'amende pour les équipes ayant joué incomplètes à la journée n°1 du championnat par équipes régionales.

Séance levée à 23h20. Prochaine réunion le vendredi 29 mars à 20h15.

Le Président, Thierry DONNET

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN

**Le ping Axonais sur Internet à <http://www.cd02tt.net>**